

Le Petit Guide des parents

Revu le 22 février 2024

*Tout ce que vous voulez savoir au sujet de nos
Camps d'été*



Notre mission

Le Carrefour francophone assure la vitalité du français et rassemble nos cultures.

Notre vision

Nous sommes des leaders pédagogiques.
Notre programmation inspire et enrichit les esprits.
Nous touchons les familles de génération en génération.

Nos valeurs

La collaboration
Le courage
La conscience professionnelle
La bienveillance
La vitalité et la joie de vivre

Table des matières

LISTE DE NOS CAMPS D'ÉTÉ	4
BIENVENUE À LA GRANDE FAMILLE DU CARREFOUR FRANCOPHONE	5
UN MANIFESTE POUR LA PETITE ENFANCE	6
NOTRE ÉNONCÉ DE PROGRAMME	8
NOTRE RAISON D'ÊTRE	14
LA MISSION DE NOS SERVICES À LA PETITE ENFANCE	14
HISTORIQUE DU CARREFOUR FRANCOPHONE	15
NOTRE APPROCHE PÉDAGOGIQUE	16
NOTRE PHILOSOPHIE	16
NOUS SOMMES UN CENTRE FRANCOPHONE	16
LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS QUOTIDIENNES	17
LE PROGRAMME CULTUREL	18
NOS PRATIQUES GÉNÉRALES	19
UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET ENGAGÉ	19
LE PERSONNEL VARIE EN NOMBRE SELON LES HEURES	20
LE RATIO PERSONNEL-ENFANTS	20
LES BÉNÉVOLES ET LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS	20
LES HEURES D'OUVERTURE	21
LES JOURS FÉRIÉS	21
CHOSSES À APPORTER AU CAMP D'ÉTÉ - <i>PLEIN AIR</i>	21
CHOSSES À APPORTER AU CAMP D'ÉTÉ - <i>CAMPS THÉMATIQUES</i>	21
TENUE VESTIMENTAIRE	22
LES VÊTEMENTS DE RECHANGE	22
LES JOUETS DE LA MAISON	22
LES RENCONTRES PERSONNELLES	23
LE JEU EN PLEIN AIR	23
L'EXPLORATION EN FORÊT : UN PROJET PILOTE	23
LES EXCURSIONS	24
LA RÉOLUTION DE CONFLITS	24
CODE DE CONDUITE	25
LES PETITES BLESSURES	27
LES GROSSES BLESSURES	27
LE DÎNER ET LES COLLATIONS	27
L'ARRIVÉE ET LE DÉPART	27
LE CALENDRIER MENSUEL DES SERVICES DEMANDÉS	28
NOS PRATIQUES DE SÉCURITÉ	29
LES PERSONNES AUTORISÉES À PARTIR AVEC L'ENFANT	29
LE REGISTRE DES PRÉSENCES	29
LA FEUILLE DE CONTRÔLE À LA PORTE	29
LE DROIT DE GARDE LÉGALE	29
LES RETARDS	29
LES FRAIS DE RETARDS	30
NOS PRATIQUES DE SANTÉ	30
LES ENFANTS MALADES	30

LA VACCINATION DES ENFANTS	30
LES MALADIES TRANSMISSIBLES	31
L'ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS	31
LES ALLERGIES	32
LES BESOINS MÉDICAUX SPÉCIAUX	33
LES SITUATIONS PARTICULIÈRES	33
LES MAUVAIS TRAITEMENTS (SOUPÇONNÉS OU CONSTATÉS)	33
LES INCIDENTS GRAVES	33
LES FERMETURES IMPRÉVUES	33
LES SITUATIONS D'URGENCE	34
LES SUGGESTIONS ET LES INQUIÉTUDES	34
LA GESTION DES PLAINTES	34
RÔLES ET RESPONSABILITÉS	35
LE RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ	35
NOS PRATIQUES ADMINISTRATIVES	36
LES PAIEMENTS	36
LES FRAIS DE GARDE RÉDUITS PAR LE SPAGJE	37
PRÉAVIS POUR RETIRER UN ENFANT ET REMBOURSEMENT	38
LES ABSENCES	38
LA SUSPENSION DU SERVICE	38
AIDE FINANCIÈRE	39
LA LISTE D'ATTENTE	39
INSCRIPTION SANS FRAIS À LA LISTE D'ATTENTE	39
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	40

Lieux de nos Camps d'été 2024

Découverte des tout-petits

Camps plein air agréé

Groupes : junior (4-5 ans) et senior (6-12 ans)

1450, rue Main, Val Caron

705-897-0217 – dpettigrew@carrefour.ca

Danielle Pettigrew, EPEI, superviseure

Place des Arts - Camps thématiques

Groupes : senior (6-12 ans)

27, rue Larch, Sudbury

705-675-6493 poste 208 – dmorin@carrefour.ca

Danielle Morin, superviseure

Pavillon des tout-petits

Camps plein air agréé

Groupes : junior (4-5 ans) et senior (6-12 ans)

370, av. Côté, Chelmsford

705-855-1362 – llafantaisie@carrefour.ca

Lisa Lafantaisie EPEI, superviseure

Coeur des tout-petits

Camps plein air agréé

Groupes : junior (4-5 ans) et senior (6-12 ans)

300, rue Van Horne, Sudbury

705-673-2823 – couellette@carrefour.ca

Cara Ouellette, EPEI, superviseure

Boréal des tout-petits

Camps plein air agréé

Groupes : junior (4-15 ans) et senior (6-12 ans)

21, boulevard Lasalle, Sudbury

705-560-6673 poste 3281 – gellis@carrefour.ca

Gloria Ellis, superviseure

Bienvenue à la grande famille du Carrefour francophone

Bienvenue dans notre grande famille, qui est maintenant votre grande famille! Vous marquez une grande étape de la vie en nous confiant votre enfant et nous en sommes bien conscients. Voilà pourquoi, dès vos premières visites et tout au long de l'année, notre équipe tiendra toujours à bien vous accueillir et à bien vous servir. Nous tenons à ce que votre enfant soit bien parmi nous. Nous tenons à sa santé, à sa sécurité, à son intégration, à son développement. Nous nous en occuperons toujours avec professionnalisme et chaleur humaine.

Ce guide vous présente notre approche pédagogique, l'orientation de nos programmes et nos pratiques administratives. Il vous fournit aussi beaucoup de renseignements pratiques qui vous aideront à bien profiter de nos services et à bien équiper votre enfant pour sa belle aventure chez nous.

Vous remarquerez dans ce document le sigle « **CPE** ». Il signifie tout simplement « **centre de la petite enfance** ». Dans nos CPE, votre enfant vivra des expériences d'exploration, de découverte et d'émerveillement qui font grandir et apprendre en s'amusant! C'est ça, l'épanouissement!

Et nos centres Tremplin, vous les connaissez aussi? Ce sont nos services à l'enfance avant et après l'école offerts dans certains de nos centres, où les plus grands s'amusent en apprenant.

Bienvenue chez VOUS, dans nos centres de la petite enfance, nos centres Tremplin et nos Camps d'été. Et que l'aventure commence!

Un manifeste pour la petite enfance

Au Carrefour francophone, nous voulons que chaque journée, soit une grande aventure pour chaque enfant. Pour guider nos efforts au quotidien, nous nous inspirons d'un ensemble d'attitudes qui nous guident comme une étoile du Nord. Au fil des années, l'esprit de notre action s'est exprimé dans le manifeste que voici.

Chaque jour est une grande aventure

Ta vie commence et tu es déjà au seuil d'une grande aventure.
Tu comptes plus que tout à mes yeux.

Je comprends que tu as besoin de moi. Pour te nourrir et te soigner.
Pour te sourire, te dire des mots doux et t'entourer d'affection.
Tu as besoin de moi pour te sentir en sécurité.

Tu as tout à apprendre.
Tu as mille et un moyens pour y arriver.
J'ai hâte de les découvrir avec toi et de me laisser surprendre.

Je te regarde dans les yeux. Tu me regardes avec admiration.
J'aime t'écouter, te répondre et te prendre dans mes bras.
Tous les jours, je pense à ton avenir.
Tous les jours, je suis dans le moment présent avec toi.

Tu es en apprentissage. Chaque petit pas compte.
Tu tombes, mais tu te relèves.
Tu grimpes et tu veux aller plus haut.
Je n'oublie pas de me mettre à ton niveau.
Chaque éclair de découverte nous émerveille.

Nous jouons ensemble.
Dans la pluie, la boue, la neige et le vent.
Je m'intéresse à ce qui t'intéresse.
Nous découvrons le monde, ses bruits et ses créatures.
Parce qu'un enfant, ça apprend en jouant.

Tu as mille et une questions.
Nous y répondons avec des liens, des dessins
Et les cinq doigts de la main
Et plein d'autres points d'interrogation.

Tous les jours, je te raconte des histoires.
Pour nommer le monde, découvrir l'humain et ses mystères.

Nous apprenons à vivre la liberté de l'enfance
et à comprendre nos émotions.

La douceur est toujours mieux que la fermeté;
mais je sais enseigner que non c'est non et ses raisons.
Parce qu'il y a des interdits et des limites dans la vie.
Pour que tu sois sensible à autrui.
Pour que tu goûtes encore plus aux plaisirs de grandir.

Tout ça, je le fais dans une langue que j'aime, claire et imagée.

Une langue qui rit, qui roule et qui ritournelle.
Nous chantons pour dire notre joie de vivre, pour rythmer notre journée.
Nous chantons et dansons ensemble,
pour le plaisir de sentir la beauté de nos corps et la magie de nos voix.

Je te veux bien dans ta peau, curieux de tout et heureux,
et de plus en plus autonome. Mais à ta vitesse à toi.
Je suis une éducatrice de la petite enfance.
Je suis un éducateur de la petite enfance.
Tu as le droit fondamental d'être valorisé et aimé.

Tu comptes plus que tout à mes yeux.
Pour que demain tout ton être se souvienne d'avoir été aimé.
Pour que demain tu n'aies pas peur d'embrasser toute la vie.
Pour que demain tu aies le courage d'être libre.
Pour que demain nous soyons de meilleurs humains.

Je suis une éducatrice de la petite enfance.
Je suis un éducateur de la petite enfance.
Je crois que tu as le droit d'être un enfant, tout simplement.
Prends ma main. Chaque journée est une belle grande aventure.

Notre énoncé de programme

L'énoncé de programme des Services à l'enfance du Carrefour francophone présente la philosophie de notre action auprès des enfants, de nos relations avec les parents et de nos rapports avec nos fournisseurs de services.

INTRODUCTION

Les Services à l'enfance du Carrefour francophone s'efforcent d'appuyer votre enfant de façon efficace et réfléchie dans tous les aspects de son développement.

Au cœur de notre action, il y a la vision de l'enfant comme un être curieux, capable, compétent et plein de potentiel. De ce principe découlent nos pratiques, ainsi que notre engagement envers les familles qui nous confient leurs enfants.

Notre programmation étant caractérisée par notre confiance dans le potentiel inné des enfants, elle fait preuve de flexibilité et de créativité. Nos équipes sont toujours attentives aux besoins et aux intérêts des enfants, de manière à éveiller la curiosité et à soutenir l'autonomie qui est le moteur de leur développement.

Nos efforts en ce sens suivent les approches résumées ci-dessous.

APPROCHE 1 : Promouvoir le bien-être physique et mental, la santé, la sécurité et la saine alimentation des enfants.

Bien-être

Si un enfant nous est confié, c'est parce que ses parents tiennent à lui offrir l'épanouissement personnel que procure **un milieu culturel riche et authentique**. Le Carrefour francophone est un centre culturel francophone et la langue d'usage dans ses centres de la petite enfance (CPE) et ses centres Tremplins est le français.

Notre personnel fait preuve d'une douce constance en encourageant les enfants à exercer et à explorer leur capacité à **communiquer en français** avec les adultes et entre eux. Il est important que les parents reconnaissent que leurs pratiques et leurs attitudes langagières au foyer doivent s'harmoniser avec celles du CPE.

Nos activités s'harmonisent avec les divers **styles d'apprentissage** des enfants. Ils permettent à l'enfant de vivre à sa manière et à son rythme son expérience de développement personnel. Notre programmation reflète les intérêts des enfants et la curiosité qu'ils manifestent dans le moment présent.

Notre programmation tient compte de **l'importance de bouger**. Les enfants passent en moyenne deux heures par jour à l'extérieur et nous nous assurons d'offrir une panoplie d'activités et de jeux qui encouragent la santé physique.

Nous favorisons le développement du **sens de l'autonomie** des enfants dans le cadre des routines du dîner et des transitions et dans des activités qui sollicitent sa capacité de résoudre des problèmes.

Alimentation

Nous demandons aux parents de fournir le dîner et deux collations tenant compte des recommandations du Guide alimentaire canadien. Un dîner et deux collations doivent être en bonne santé et sans noix ni arachides.

Nous souhaitons nous assurer que leur aventure auprès de nous soit la plus belle possible. Par conséquent des repas personnalisés répondront à leurs besoins.

Sécurité

Tous nos centres de la petite enfance ont des **entrées sécurisées**. Nos centres Tremplin exigent que les parents signent le registre à l'entrée et au départ des enfants.

Vous devez nous prévenir si une nouvelle personne vient ramasser les enfants et nous demanderons de voir sa pièce d'identité.

Nous respectons les **ratios éducateurs-enfants** établis par la réglementation du ministère de l'Éducation.

Nous assurons **la sécurité des enfants en tout temps**. Les enfants sont toujours supervisés et ne sont jamais seuls.

APPROCHE 2 : Soutenir les interactions positives et respectueuses entre les enfants, les parents, les fournisseurs de services et le personnel.

Les relations des enfants entre eux

Lorsqu'il y a un conflit entre de très jeunes enfants, notre intervention consiste à **rediriger** les enfants vers une autre activité. Pour les enfants plus âgés, nous aidons les enfants à atteindre la **résolution de problèmes** entre eux.

Nos relations avec les parents

Le personnel de nos CPE favorise la participation des parents et entretient avec eux un **dialogue constant** au sujet des enfants et du programme. Nous notons ces discussions dans leur cahier de communications ou par courriel et nous sommes disponibles pour des rencontres.

Les éducatrices et éducateurs communiquent en personne, par courriel ou par groupe privé Facebook. Nous affichons des photographies et des communications d'événements spéciaux afin de créer un dialogue avec les parents. Nous encourageons les parents à lire ces communications et à y noter eux aussi leurs observations et leurs remarques.

Le CPE ou le Tremplin demande parfois aux parents de se présenter à des **rencontres personnelles**. Nous encourageons aussi les parents à nous demander des rencontres s'ils en voient le besoin.

Nous favorisons **l'estime de soi** des enfants en communiquant aux parents les succès de leurs enfants. Nos tableaux de programmation et l'affichage dans nos salles reflètent les apprentissages des enfants en exposant des témoignages d'apprentissage, des photos et le portfolio du CPE.

Nos relations avec les autres fournisseurs de services

Nous favorisons **le réseautage et la concertation des fournisseurs** de services à l'enfance qui interviennent dans nos CPE. Nous participons à divers comités des services à l'enfance qui se rencontrent mensuellement et au besoin (rencontres de gestion de la qualité avec la Ville du Grand Sudbury, Santé publique Sudbury et districts, le ministère de l'Éducation et Ressources pour l'enfance et la communauté).

Nous échangeons des idées avec les autres fournisseurs de services et nous collaborons avec eux pour assurer des services de qualité.

La participation de nos divers partenaires communautaires permet de soutenir **l'esprit communautaire** au sein de nos centres de la petite enfance. Notre personnel appuie et renforce cet esprit communautaire dans nos centres.

Nos relations avec notre personnel

Nous sommes **à l'écoute de notre personnel**. Tout le monde a de bonnes idées. Nous encourageons le partage d'informations et d'idées entre nos CPE.

L'équipe pédagogique aide notre personnel éducateur à participer au développement d'activités culturelles et de pratiques pédagogiques dans l'esprit du « **curriculum émergent** ».

L'équipe pédagogique joue aussi le rôle de passeurs culturels et représente les points de vue, les intérêts et les besoins de leurs CPE respectifs.

APPROCHE 3 : Encourager les enfants à interagir de façon constructive et respectueuse en soutenant leur capacité de gérer eux-mêmes leur comportement.

Le cours d'une journée au CPE est largement déterminé par les enfants. Nous respectons leur liberté d'enfants. Toutefois, notre personnel intervient adroitement pour aider les enfants à acquérir des **valeurs fondamentales**, comme le respect, le partage, la communication en français et l'entraide.

Notre personnel favorise l'**interaction positive** entre les enfants et joue un rôle de médiation en cas de conflit. Les enfants apprennent à vivre ensemble et à développer leur résilience.

Tout enfant mérite une **attention personnalisée** et a droit au respect de sa personnalité. L'enfant nous fera très bien savoir si nous avons réussi à le rejoindre où il est d'abord, pour l'amener à explorer plus loin ensuite.

APPROCHE 4 : Favoriser l'exploration, le jeu, l'enquête et la communication en français en offrant des expériences inspirées par les enfants et soutenues par les adultes.

La joie de vivre et l'enthousiasme de l'enfance sont pour nous une énergie que nous apprécions et dont nous nous nourrissons. Dans cet esprit, nous adaptons nos activités aux enfants et non les enfants à nos activités.

Nos éducatrices et nos éducateurs documentent, préparent et observent leurs journées **en fonction des intérêts des enfants**. Dans nos salles, l'exploration, l'aventure, la débrouillardise, la nouveauté et la créativité sont des expériences qui surviennent au fil de la curiosité du moment, alors que l'enfant va à la rencontre des invitations et provocations qui lui sont présentées.

Notre personnel éducateur présente à l'enfant des occasions d'activité un peu partout dans le local du CPE pour l'encourager à se livrer à l'apprentissage par le jeu. Nos activités stimulent le sens de **l'expérimentation autonome** et incitent l'enfant à développer sa **capacité de résoudre des problèmes ou des défis**. Elles mettent en pratique plusieurs aspects essentiels au développement de l'enfant, en littératie ou en numératie, par exemple.

Notre personnel éducateur invite les enfants à prendre part à des **activités adaptées** à leurs besoins et aux divers groupes d'âge. Il facilite le jeu dirigé par l'enfant et maintient un environnement diversifié propice à l'apprentissage par l'exploration. Quand un enfant pose une question, on ne lui donne pas immédiatement la réponse, mais on lui fournit plutôt le moyen de la découvrir (tout en jouant avec lui, en faisant partie de son exploration et en étant coapprenant).

APPROCHE 5 : Mettre en place un milieu d'apprentissage positif qui soutient l'apprentissage, le développement et l'intégration sociale de chaque enfant.

Chaque enfant apprend à sa façon et chaque enfant a différentes façons d'apprendre. Nos CPE offrent une panoplie d'occasions d'apprentissage en tenant compte des différentes **voies de l'apprentissage** (kinesthésique, visuel, auditif, etc.). Nous utilisons une variété de médiums et d'environnements pour maximiser les expériences des enfants.

Conformément à la déclaration de principe du ministère de l'Éducation, le Carrefour francophone applique les **principes pédagogiques de l'Ontario pour la petite enfance** qui sont présentés dans le

document *Comment apprend-on?*. Cet outil guide notre personnel éducateur dans l'élaboration de ses programmes et services pour la garde d'enfants et l'éducation de la petite enfance.

Le Carrefour francophone appuie la mission éducatrice de ses CPE par une **programmation culturelle stimulante et interactive**. Des artistes professionnels francophones et des invités spécialistes de leur domaine, qui proviennent principalement (mais non exclusivement) de la communauté locale, visitent nos CPE pour animer des activités qui les éveillent à plusieurs disciplines (conte animé, musique, sciences, arts visuels, danse, etc.) et aux arts en français.

En offrant ces moments culturellement significatifs, nous développons chez les enfants et notre personnel le **sens d'appartenance** à la communauté **francophone**. Dans ce même esprit, nous invitons la communauté à se joindre à nous lors de ces présentations.

APPROCHE 6 : Intégrer à l'horaire de chaque journée des jeux à l'intérieur et à l'extérieur et des périodes de jeu actif, de jeu paisible et de repos.

La programmation de nos CPE suit un **horaire flexible** qui répond aux besoins des enfants au moment où ils se manifestent. Que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur, les enfants sont exposés à une variété d'objets et de matériaux pour stimuler la créativité, l'imagination et l'activité physique.

Nos CPE et nos Tremplins suivent les lignes directrices du ministère de l'Éducation pour répartir les blocs horaires de leur programmation : un minimum de deux heures de jeu à l'extérieur par jour pour les centres de la petite enfance, un minimum d'une demi-heure de jeu à l'extérieur pour les Tremplins, temps de repos après le dîner, etc.

Les salles de nos CPE sont des **environnements adaptés aux besoins variés** des enfants. Par exemple, si un enfant veut se reposer ou lire calmement, nous offrons un ameublement approprié et des coins douilletts. Nous offrons aussi une variété de jeux de pièces détachées et de matériaux pour la manipulation. Les meubles, le matériel et l'orientation de la programmation dans les salles sont adaptés aux groupes d'âge.

APPROCHE 7 : Encourager la participation des parents et la communication continue avec eux au sujet du programme et de l'évolution de leur enfant.

Les parents sont toujours les bienvenus dans nos CPE. Que ce soit pour participer à un dîner ou à un déjeuner rassembleur ou pour faire de l'animation, nous accueillons les parents à bras ouverts. Nous tenons à ce que l'enfant perçoive le centre comme un **prolongement du milieu familial**.

Nous avons à cœur le bien-être des parents tout autant que le bien-être des enfants. Tout en affirmant notre mission en tant que milieu d'acculturation francophone, nous nous assurons d'être **inclusifs**.

Nous tenons à ce que les parents se sentent chez eux dans nos CPE, quelle que soit leur langue maternelle.

Nos superviseuses et/ou chefs d'équipes sont présentes aux heures de pointe, c'est-à-dire à l'arrivée ou au départ des parents, ou encore durant les moments les plus importants pour les enfants (ateliers, activités en forêt...). Les parents peuvent toujours profiter de cette occasion pour discuter avec le personnel.

Nous communiquons avec les parents par **courriel, en personne** et dans le cadre de rencontres personnelles si nécessaire.

APPROCHE 8 : Faire appel à des partenaires communautaires locaux pour soutenir les enfants, leur famille et le personnel.

Nous entretenons des liens étroits avec plusieurs **ressources communautaires** (organismes et individus) afin d'offrir des services de qualité qui épousent les orientations du curriculum de l'Ontario. Par exemple, Pierre Harrison de l'organisme PLAYLearnThink ou Nicholas Dupuis fournissent à notre personnel de précieuses occasions d'approfondir notre expertise en apprentissage par le jeu. Le Centre Louis Riel du Collège Boréal offre des occasions de découverte et d'ouverture aux cultures métisse et autochtone.

Pour sa part, la **Slague jeunesse** (le service de diffusion de spectacles du Carrefour francophone) offre dans nos CPE des animations et des ateliers d'artistes locaux, ainsi que des visites régulières d'artistes en résidence qui favorisent l'éveil sonore et musical. Ces activités sont des expériences qui nourrissent le sens d'identité et d'appartenance culturelle des enfants. Du même coup, elles viennent enrichir les compétences professionnelles de notre personnel, qui pourra continuer l'aventure avec les enfants après la visite.

Nous avons aussi des liens avec plusieurs **partenaires et commanditaires locaux** qui partagent nos valeurs : Desjardins, Collège Boréal, Centre Louis Riel, Delta Bingo and Gaming, Richelieu Sudbury, etc. Ces organismes ont à cœur le bien-être des familles et le développement des enfants et leurs objectifs viennent appuyer les nôtres. Nous sommes toujours ouverts à de nouveaux partenaires financiers qui nous aideraient à enrichir notre programmation.

APPROCHE 9 : Assurer le développement professionnel continu des membres de notre personnel et des autres intervenants communautaires dans nos CPE.

Le Carrefour francophone croit en l'importance du **développement professionnel continu** de son personnel. Il offre aux employés une multitude d'occasions de se perfectionner, notamment pour offrir la programmation culturelle francophone de haute qualité qui fait la fierté de nos CPE.

Par ailleurs, le Carrefour francophone appuie son personnel qui souhaite profiter d'occasions de développement professionnel offertes au sein de la communauté, par exemple dans le cadre d'activités offertes par Centraide et la Ville du Grand Sudbury.

Le Carrefour francophone assure aussi la qualité de ses CPE en travaillant avec les Services à l'enfance de la Ville du Grand Sudbury. Les employés ont accès à des possibilités d'apprentissage de qualité et adaptées à leurs besoins spécifiques pour continuer à se perfectionner, en plus de l'appui de la consultante en matière de qualité de la Ville du Grand Sudbury qui visite nos centres régulièrement.

Notre propre équipe pédagogique travaille en amont avec la consultante de qualité. Les visites dans les centres aident les membres de notre personnel à poursuivre leur développement professionnel et à atteindre leurs objectifs.

APPROCHE 10 : Documenter et étudier l'impact de nos stratégies sur les enfants et les familles.

Le personnel éducateur de nos CPE **documente l'impact de la programmation** quotidiennement et **travaille en équipe** pour atteindre des objectifs éducatifs.

Nous sommes à l'écoute des familles en tout temps. À intervalles de deux ans, nous utilisons pour ce faire un processus plus formel en invitant les parents à répondre à notre **sondage de la satisfaction des parents**. À partir des réponses des parents à ce sondage, nous dégageons de nouveaux objectifs pour mieux servir nos familles.

Le Carrefour francophone croit en l'importance d'être une **communauté d'apprentissage**. En équipe, nous établissons des objectifs selon les besoins de chaque garderie, des enfants qui y sont inscrits et des familles qui utilisent nos services.

Notre promesse...

Nous vous promettons que notre programmation offrira toujours une très grande variété d'activités soigneusement réfléchies. Votre enfant vivra chaque jour des expériences d'apprentissage, d'exploration et de loisir qui l'aideront à grandir et à découvrir ce qu'il ou elle peut devenir.

Pour nous, l'animation culturelle et une multiplicité d'expressions de soi sont de grandes forces de notre action éducative auprès de vos enfants. Mais pour eux, la culture et l'expression signifieront tout simplement : beaucoup de plaisir!

Notre raison d'être

La mission de nos services à la petite enfance

Le Carrefour francophone veut appuyer votre enfant dans tous les aspects de son développement. De ce principe découlent nos pratiques : nous promettons que nos programmes offriront toujours une très grande variété d'activités de très haute qualité.

Ainsi, votre enfant vivra chez nous, chaque jour, des expériences d'apprentissage et de loisir qui l'amèneront à se découvrir et qui l'aideront à grandir. Notre approche émergente nous permet d'avoir de la flexibilité dans la programmation et d'être à l'écoute des besoins et des intérêts de l'enfant pour éveiller la curiosité et l'autonomie dans son développement et son apprentissage.

Historique du Carrefour francophone

Fondé en 1950, le Carrefour francophone, anciennement le Centre des jeunes de Sudbury, est le plus ancien centre culturel de l'Ontario français.

Animateur communautaire et social pendant plusieurs décennies, foyer de la vie culturelle sudburoise et particulièrement de la jeunesse francophone, le Centre des jeunes a longtemps accueilli de nombreux membres actifs autour d'une multitude d'activités culturelles, éducatives, sportives et sociales.

Dans les années 90, le Carrefour francophone est devenu un fournisseur de services aux familles, ses programmes Tremplins venant combler un important besoin de services à l'enfance en français dans le Grand Sudbury.

Depuis 2005, un renouveau important a remis le Carrefour francophone à l'avant-plan de la scène culturelle et sociale sudburoise avec, entre autres initiatives, la création de onze centres de la petite enfance, des camps d'été artistiques et en plein air, des services dans Sudbury Est (2 Centres de la petite enfance, 3 Tremplins, 2 camps d'été) et le retour remarquable de La Slogue, diffuseur de concerts, de spectacles en français, et organisateur de festivals (La Nuit émergente et Le French Fest).

En 17 saisons artistiques et après plus de 300 concerts et spectacles, La Slogue a remporté une multitude de prix et est considérée par ses pairs comme un des meilleurs diffuseurs en Ontario français.

Avec La Slogue jeunesse, le Carrefour francophone développe à compter de 2013 une programmation culturelle dynamique et moderne adaptée à la petite enfance, aux foyers mixtes et à un contexte d'apprentissage par la découverte, le plaisir et le jeu. En 2018, il devient le premier membre du Réseau Petits bonheurs à l'extérieur du Québec et organise sa première édition du Festival Petits bonheurs Nouvel-Ontario en 2019.

Le Carrefour francophone poursuit sa lancée avec un plan de développement stratégique pour 2020-2025. En plus d’agir à titre d’organisme porteur du projet de la Place des Arts et de continuer l’expansion de ses Services à l’enfance, nous tenons à être un organisme rassembleur et toujours plus accessible à la communauté du Grand Sudbury.

Notre approche pédagogique

Rien n’est plus précieux qu’un enfant. Alors, tout enfant mérite une attention particulière et personnalisée et a droit au respect de sa personnalité. La joie de vivre et l’enthousiasme de l’enfance sont pour nous une énergie que nous apprécions et dont nous nous nourrissons. Toutefois, cette énergie sera dissipée si elle n’est jamais orientée.

L’enfant nous fera très bien savoir si nous avons réussi à le rejoindre où il est d’abord, pour l’amener à explorer plus loin ensuite. Autrement dit, nous adaptons nos activités aux enfants et non les enfants à nos activités. Nous explorons ensemble! Nos professionnels de la petite enfance sont des coapprenants avec les enfants. Leurs observations et la documentation des activités orientent leurs activités pédagogiques.

Conformément à la déclaration de principe du ministère de l’Éducation, le Carrefour francophone utilise le guide et les principes pédagogiques de l’Ontario pour la petite enfance [Comment apprend-on?](#) Cet outil guide le Carrefour francophone, les éducateurs et les éducatrices dans l’élaboration de nos programmes et de nos services pour les enfants et la petite enfance.

Notre philosophie

L’âge préscolaire est l’âge du jeu et de l’exploration. Nous croyons que l’enfant est compétent, capable, curieux et riche en possibilités. C’est en jouant que l’enfant comprend de nouveaux concepts et découvre ses capacités.

Comme nous visons le développement global, nous tâchons de ne pas compartimenter le développement physique, intellectuel et émotionnel, car chacun de ces aspects du développement renforce les autres.

En préparant nos séquences d’activités, nous tâchons donc d’y intégrer plusieurs aspects du développement, en évitant les visées très étroites et les cadres très rigides.

Nous favorisons la santé, la sécurité et le bien-être de l’enfant en présentant une alimentation saine et en incorporant tout au long de la journée les jeux intérieurs et extérieurs, les jeux actifs, le repos et les périodes calmes tout en tenant compte des besoins individuels.

Nous soutenons des interactions entre l’enfant, le parent et le personnel. Nous encourageons l’enfant à interagir avec les autres et son entourage, à communiquer de façon positive et à s’autoréguler.

Nous sommes un centre francophone

La langue d'usage dans nos centres de la petite enfance, dans les Tremplins et dans les camps d'été est le français.

Si un enfant nous est confié, c'est que ses parents tiennent à lui faire vivre l'expérience d'un milieu francophone. Nous reconnaissons, et vous reconnaissez, que si vous avez choisi un service de garde du Carrefour francophone, c'est parce que vous valorisez la langue française et que vous voulez soutenir le développement de votre enfant en français.

Le Carrefour francophone est le seul fournisseur de services de garde de langue française axé sur les arts et la culture dans la région du Grand Sudbury et de Sudbury Est. Nous avons donc la responsabilité particulière de veiller au maintien du caractère francophone de nos centres de garde. À cette fin, nous nous engageons à :

- assurer que toutes les communications avec les enfants et toutes les activités de nos centres se déroulent uniquement en français;
- faciliter l'accès aux outils et aux ressources nécessaires pour que les parents poursuivent l'apprentissage du français à la maison;
- et offrir une programmation culturelle de haut calibre dans nos centres, en plus de proposer des occasions de sorties culturelles diversifiées visant toute la famille.

Bien entendu, les parents peuvent communiquer avec les éducatrices et éducateurs dans la langue officielle de leur choix (le français ou l'anglais) et peuvent obtenir certains documents en version bilingue. Nous respectons la diversité des réalités linguistiques de nos familles tout en cherchant à faciliter leur intégration au milieu de vie francophone qu'est le réseau de services de notre organisme.

Notre personnel fera preuve d'une douce constance en encourageant les enfants à explorer leur capacité de communiquer en français avec les adultes et entre eux.

Pour le bien de l'enfant, les pratiques et les attitudes langagières au foyer ne doivent pas être incompatibles avec celles de nos centres.

Le programme d'activités quotidiennes

Tous les jours, nous offrons des expériences d'apprentissage initiées par l'enfant et soutenues par l'adulte. Nous mettons en place des environnements stimulants et des situations d'apprentissage variées qui sont propices au développement de multiples habiletés. L'orientation de nos programmes éducatifs découle des besoins et des intérêts de chaque enfant individuellement et de l'ensemble du groupe.

Nos activités mettent en pratique les principes du **curriculum émergent**. Dans cette approche, le personnel planifie des *provocations* et des *invitations* à l'apprentissage. Celles-ci sont adaptées au groupe d'enfants en tenant compte de leurs habiletés, de leurs besoins et de leurs penchants.

Les provocations cherchent à susciter la curiosité et des actions qui peuvent servir à développer un projet, une idée ou un champ d'intérêt. Par exemple, il peut s'agir d'approfondir une activité à partir d'une question d'un enfant.

Les invitations encouragent plus directement l'enfant à réfléchir ou à explorer un concept. Par exemple, il peut s'agir de préparer une « invitation à jouer ou à explorer » sur une table et les enfants intéressés peuvent en profiter.

Nos animateurs et animatrices développent des activités et des projets en s'inspirant :

- de ce qui intéresse les enfants;
- des questions que les enfants se posent ou leur posent;
- des influences familiales et culturelles à valoriser;
- de leurs expériences quotidiennes;
- de leurs découvertes dans le monde qui les entoure.

Cette approche considère l'enfant comme un être compétent, capable de réflexion complexe, rempli de curiosité et ayant beaucoup de potentiel. Nous devenons coapprenants auprès d'eux, car les enfants peuvent apprendre et aussi nous en apprendre!

Le programme culturel

Pour nous, la culture est une des grandes valeurs de l'expérience que nous offrons à vos enfants. Mais pour eux, la culture signifie tout simplement : beaucoup de plaisir!

En effet, les Tremplins et les centres de la petite enfance accueillent régulièrement des artistes et des spécialistes de différentes disciplines : musique, arts visuels, sciences, artisanat, yoga, danse, théâtre, arts littéraires, santé, sports, cuisine.

De plus, des organismes de la région sont nos partenaires qui nous aident à intégrer des activités culturelles de la communauté dans notre programmation.

Nous organisons aussi des concours et des tirages lors de fêtes saisonnières, ainsi que des spectacles jeunesse. Le camp de mars et les journées pédagogiques ont une programmation particulière qui offre aux enfants des journées vraiment spéciales.

Nous avons aussi un centre de ressources qui regorge de matériel éducatif et divertissant pour les enfants, les parents, et les professionnels de l'éducation de la petite enfance.

La programmation culturelle jeunesse du Carrefour francophone amène ainsi les enfants à vivre leur identité culturelle francophone et à l'exprimer à travers plusieurs pratiques artistiques.

Vous pouvez consulter en tout temps la programmation culturelle du Carrefour francophone sur notre site web : carrefour.ca.

Nos pratiques générales

Un personnel qualifié et engagé

Dans nos camps d'été, vos enfants sont bien encadrés. Les camps d'été du Carrefour francophone ont tous sur les lieux une superviseure qui a la responsabilité générale pour le bien-être de vos enfants et le bon déroulement de la journée.

De plus, dans chaque salle de jeu, il y a en tout temps un ou plusieurs membres du personnel. Ces personnes sont des animateurs et/ou des animatrices qui ont suivi une formation spécifique à nos camps, ainsi que des formations connexes (High Five, Anaphylaxie, Play Learn Think, etc).

Tout adulte qui travaille avec les enfants doit fournir une preuve de ses antécédents judiciaires au moment de l'embauche. Cette politique s'applique aussi aux stagiaires et aux bénévoles.

Nous favorisons un soutien constant à notre personnel ainsi que du perfectionnement professionnel, par la formation continue (du modelage, du mentorat, et de l'appui). Nous accompagnons et accommodons nos employés autant que possible.

Le personnel varie en nombre selon les heures

Si vous ne venez aux Camps d'été qu'en début et en fin de journée, les apparences peuvent être trompeuses. Tenez compte du fait que pendant 90 minutes après l'ouverture et 60 minutes avant la fermeture, nos camps d'été sont à effectif réduit. Les membres du personnel ne sont pas tous sur place.

Le ratio personnel-enfants

Combien d'animateur et d'animatrice seront présents dans le camp d'été de votre enfant? Tout dépend du nombre et de l'âge des enfants dans ce camp:

- Pour les enfants ayant l'âge du jardin d'enfants, de 3 ans et 7 mois à 6 ans, le ratio est de 1 adulte pour 13 enfants.
- Pour les enfants d'âge scolaire primaire/moyen, de 5 ans et 7 mois à 12 ans, le ratio est de 1 adulte pour 15 enfants.
- Pour les enfants d'âge scolaire moyen, de 9 ans à 12 ans, le ratio est de 1 adulte pour 20 enfants.

Pendant les périodes d'arrivée et de départ (entre 7 h 30 et 8 h 30 et entre 17 h et 17 h 30), le taux d'encadrement baisse. Mais quand même, il ne doit jamais être inférieur aux deux tiers du taux prescrit par le ministère de l'Éducation. Cela veut dire, par exemple, que deux animateurs et/ou animatrices peuvent être responsables de trois groupes du même âge.

Les bénévoles et les étudiantes et étudiants

Les bénévoles et les étudiantes et étudiants jouent un rôle important en soutenant le personnel dans ses activités quotidiennes. Toutefois, ces personnes sont supervisées en tout temps par un membre du personnel. Aucune n'est autorisée à être seule avec un enfant dans un camp d'été.

Les heures d'ouverture

En règle générale, nos camps d'été sont ouverts de 7 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi à l'exception des jours fériés.

Les jours fériés

Voici les jours fériés où nos camps d'été sont fermés. Les jours fériés ne sont pas facturés.

- Jour du Canada (juillet)
- Journée civique provinciale (août)

Choses à apporter au camp d'été - *plein air*

Quand on part en aventure, on apporte son petit nécessaire. Pour l'aventure quotidienne aux camps d'été, votre enfant doit apporter:

- Une bouteille de crème solaire;
- Un maillot de bain;
- Des vêtements de rechange;
- Une serviette de plage;
- Un chapeau;
- Des espadrilles;
- Une bouteille d'eau.

Puisque nos camps d'été plein air se déroulent à l'extérieur, nous vous demandons de s'il vous plaît apporter ce qu'il faut pour que votre enfant soit bien selon la température annoncée.

Les objets personnels identifiés clairement sont plus facilement récupérables. Donc, veillez à ce que tout article porte le nom de votre enfant. Nous ne pouvons pas prendre la responsabilité des pertes, des vols ou des dommages aux objets personnels survenus aux camps d'été.

Votre enfant aura aussi à apporter ses collations et son dîner, santé et sans noix ni arachides.

Choses à apporter au camp d'été - *camps thématiques*

Quand on part en aventure, on apporte son petit nécessaire. Pour l'aventure quotidienne aux camps d'été, votre enfant doit apporter:

- Une bouteille de crème solaire;
- Des vêtements de rechange;
- Un chapeau;
- Des espadrilles;
- Une bouteille d'eau.

Puisque nos camps d'été thématiques nécessite du mouvement, nous vous demandons de s'il vous plaît apporter ce qu'il faut pour que votre enfant soit bien confortable durant les ateliers. Les enfants vont avoir aussi du temps dehors donc apporter ce qu'il faut pour que votre enfant soit bien selon la température annoncée.

Les objets personnels identifiés clairement sont plus facilement récupérables. Donc, veillez à ce que tout article porte le nom de votre enfant. Nous ne pouvons pas prendre la responsabilité des pertes, des vols ou des dommages aux objets personnels survenus aux camps d'été.

Votre enfant aura aussi à apporter ses collations et son dîner, santé et sans noix ni arachides.

Tenue vestimentaire

Les pantalons courts (shorts) doivent être la longueur du bras de l'enfant. Les bretelles de gilet et de robe doivent avoir une largeur de trois doigts d'adulte. Des espadrilles et des sandales qui s'attachent au talon sont acceptables.

Les vêtements de rechange

Tout enfant le sait : pour avoir du plaisir, il faut parfois se salir! Les enfants aiment explorer et l'eau les attire. Certaines activités feront appel à la peinture. Et parfois même les enfants entraînés à la propreté peuvent avoir... un accident.

Pour ces raisons, vous devez vous assurer d'apporter un ensemble de vêtements de rechange dans le sac de votre enfant (gilet, pantalons, bas et caleçon). Ceux-ci peuvent être laissés dans le sac à dos de votre enfant. C'est une bonne idée de fournir une deuxième paire de chaussures; les espadrilles avec attaches en velcro sont fortement recommandées.

Cette politique a été établie dans le but d'assurer le confort de l'enfant toute la journée, malgré les petits dégâts. Dans l'éventualité où l'animateur et/ou l'animatrice ne peut pas changer l'enfant convenablement, nous communiquerons avec vous pour trouver une solution au problème.

Les jouets de la maison

C'est dommage, mais c'est important : **il est strictement interdit d'apporter des jouets de la maison.** Nous nous assurons d'avoir sur place tout le matériel nécessaire pour l'apprentissage de votre enfant.

Les rencontres personnelles

Ce qu'il faut parfois pour savoir comment va votre enfant, c'est une rencontre en personne. Donc, attendez-vous que le camp d'été vous demande parfois de vous présenter à une rencontre personnelle. Et n'hésitez pas de votre côté à en demander une si vous le voulez.

Le jeu en plein air

Pour passer une bonne journée, il faut mettre le nez dehors! Et, bien sûr, jouer dans la nature et en plein air, c'est essentiel au développement global de l'enfant. Les enfants présents aux camps de plein air passent la journée dehors. Les chapiteaux sont les abris désignés en cas de pluie ou si les enfants cherchent de l'ombre lors de journée chaude. Veuillez vous assurer que l'enfant est habillé convenablement.

Si votre enfant ne peut pas participer aux jeux extérieurs, nous ne pouvons pas assurer sa garde, encore une fois à cause du ratio à maintenir entre le nombre d'enfants et le nombre d'animateurs. Pour les détails, vous pouvez demander à consulter la politique sur la température auprès du superviseur de site.

L'exploration en forêt : un projet pilote

Certains de nos camps profitent de jeux en forêt pendant des périodes prolongées dans le cadre d'une importante recherche sur l'impact du plein air sur la santé des enfants et du personnel menée dans nos centres pilotes.

La forêt offre bien plus qu'une seconde salle de classe aux enfants; c'est un milieu de vie réel, un écosystème partagé avec les familles, où les enfants développent une sensibilité à la nature et une ouverture sur leur communauté. Le jeu en nature favorise l'épanouissement global des enfants, ainsi que de meilleures interactions entre les enfants et le personnel. L'ouverture de soi et au monde qui nous entoure commence avec l'apprentissage par le jeu inscrit dans ce lieu vivant.

La découverte de l'environnement implique la gestion d'un certain niveau de risque. Cette exploration du risque contribue au développement de la conscience de soi et à la reconnaissance des conséquences de ses propres actions sur l'environnement et les autres individus. L'enfant qui a l'occasion de dépasser ses propres limites y gagne une estime et une conscience de soi accrues.

Notre approche vise à fournir un cadre sécuritaire, mais souple permettant aux enfants de se découvrir par le respect de soi, des autres et de son environnement.

Les excursions

De temps en temps, le camp organise une sortie. Si votre enfant ne peut pas y participer, vous devrez trouver ce jour-là un autre service, car en raison du ratio du nombre d'animateurs/animateuse par enfant, l'enfant ne peut pas demeurer au camp si nous quittons les lieux.

La résolution de conflits

Un enfant a besoin de liberté, mais aussi de limites. Quand il faut lui rappeler les limites, notre personnel pratique la fermeté avec douceur. L'affection peut être une intervention efficace!

Nous posons des questions à l'enfant pour comprendre la source du problème ou de la frustration. Nous prenons le temps de discuter avec les enfants pour mieux les comprendre et les appuyer.

Nous encourageons les enfants à résoudre leurs défis ou leurs conflits en agissant comme médiateurs. Nous expliquons aux enfants les raisons derrière nos décisions et nous les invitons à réfléchir avec nous pour trouver des solutions.

Devant une difficulté ou une situation moins agréable, le personnel en discute avec le parent. Vous pouvez nous aider à trouver des façons d'éliminer ou d'éviter le problème. Notre personnel a accès à une multitude de partenaires communautaires qui les aident à trouver des solutions et des ressources.

Quand il faut intervenir plus fermement en cas de comportement inacceptable, le personnel tient compte des besoins de l'enfant comme de ceux du groupe. En cas d'incidents particuliers ou de problèmes chroniques, il se peut que le personnel vous demande une rencontre pour chercher ensemble une solution au problème.

À la maison comme dans nos camps d'été, la discipline a ses limites. Conformément à la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance*, il est absolument interdit d'autoriser les pratiques suivantes :

- a) que l'enfant subisse un châtiment corporel de la part d'un employé ou d'un autre enfant ou groupe d'enfant;
- b) que l'on restreigne physiquement l'enfant, notamment en l'immobilisant dans une chaise haute ou autre à des fins disciplinaires ou pour remplacer la surveillance;
- c) que l'on prenne envers un enfant des mesures sévères ou dégradantes susceptibles de l'humilier ou de porter atteinte à sa dignité;
- d) qu'un enfant soit privé de la satisfaction de ses besoins fondamentaux, soit la nourriture, l'abri, l'habillement ou la literie;
- e) qu'on verrouille une porte en vue d'enfermer un enfant;

- f) qu'on inflige des dommages corporels à un enfant, notamment en le faisant manger ou boire contre son gré.

Code de conduite

Le respect est l'ingrédient magique d'un milieu de vie harmonieux. Dans nos camps d'été, nous tenons au respect d'autrui. Nous l'exigeons de notre personnel dans leurs fonctions professionnelles. Nous l'exigeons des enfants dans leurs interactions entre eux. Nous l'exigeons des parents et adultes dans leurs interactions avec nous.

Comportement agressif ou irrespectueux d'un enfant

Les agressions ne sont pas tolérées. Si votre enfant pose à répétition des gestes physiques ou verbaux inacceptables envers d'autres enfants ou le personnel, nous vous convierons à une rencontre avec le personnel et la superviseure du camp pour en discuter et convenir d'une solution qui répond aux besoins de toutes les parties.

Le Carrefour francophone se réserve le droit de retirer un enfant du camp d'été pendant trois jours si la superviseure et la direction jugent que c'est nécessaire pour des motifs de comportement inacceptable. Ces journées sont facturées car sa place dans le camp est toujours réservée. Ensuite, nous élaborons en collaboration avec les parents un plan individualisé et nous mettons à l'essai des mesures convenues pour améliorer la situation. Selon la situation, nous suivrons le processus prévu du plan d'intervention pour traiter les comportements inappropriés.

Comportement agressif ou irrespectueux d'un parent, d'un adulte ou d'enfant

Les comportements suivants sont inacceptables de la part des parents, des enfants et de toute personne ayant un lien avec nos services.

- Toute forme d'intimidation (physique, verbale, affective, sociale, écrite ou orale, en personne ou par l'entremise de médias sociaux d'autres moyens de communication);
- Le harcèlement, y compris tout comportement d'humiliant, embarrassant, agaçant ou irritant;
- Toute forme de mauvais traitement (sexuel, physique ou psychologique), y compris les mauvais traitements infligés verbalement, par écrit ou de toute autre façon;
- La discrimination contre une personne ou un groupe de personnes fondée sur la race, la couleur, l'ascendance, la nationalité ou l'origine nationale, l'ethnicité, la religion, l'âge, le sexe, les caractéristiques ou l'orientation sexuelle, l'état matrimonial, le statut familial, la source de revenus, les convictions politiques et les incapacités physiques ou mentales;

- Les actes mettant une autre personne en danger, y compris les actes de violence physique (avec ou sans arme) et les menaces proférées contre quelqu'un.

CONSÉQUENCES D'UN COMPORTEMENT INAPPROPRIÉ

En cas de comportement inapproprié de la part d'un enfant, d'un parent, du personnel ou d'autres adultes ayant un lien avec nos camps d'été, nous suivons un processus d'intervention en trois temps.

Le Carrefour francophone se réserve le droit de passer directement aux mesures de la troisième intervention si le cas est jugé grave.

N.B. Quand l'étape 3 est atteinte, la décision est définitive et il n'y a pas de processus d'appel.

PREMIÈRE INTERVENTION :

Face à des comportements inappropriés ou inacceptables, les mesures à prendre sont :

1. Rappeler aux personnes concernées les attentes et les limites établies;
2. Expliquer pourquoi un comportement est inapproprié et ce que nous attendons comme comportement respectueux;
3. Parler seulement du comportement, sans juger la personne;
4. Réagir de façon bienveillante et porter attention aux sentiments de la personne;
5. Prévoir des conséquences appropriées au comportement problématique;
6. Envoyer un résumé de la discussion par courriel à toutes les personnes impliquées.

DEUXIÈME INTERVENTION :

Selon la gravité et la fréquence du comportement, nous prendrons ces autres mesures :

1. Donner un avertissement écrit qui énonce les inquiétudes que le comportement suscite et les conséquences prévues s'il persiste;
2. Analyser le comportement pour cerner ses causes possibles et les efforts à faire pour le diminuer ou le changer;

TROISIÈME INTERVENTION :

Si la gravité et la fréquence du comportement le nécessitent, nous passons au troisième palier de mesures :

1. La suspension ou le congédiement, dans le cas d'une personne ayant des responsabilités;
2. La suspension ou l'exclusion des services de garde, dans le cas d'un enfant ou d'un parent;
3. L'interdiction de se présenter au centre, dans le cas d'un visiteur;
4. La communication avec la police et/ou les services à l'enfance et à la famille en cas de comportement illégal, notamment les mauvais traitements, l'agression ou les menaces.

La décision et les mesures prises à l'étape 3 sont finales et irrévocables.

N.B. Au cours du processus d'intervention, il est possible de faire appel à des ressources externes :

- L'organisme Ressources pour l'enfance et la communauté, ou tout autre service professionnel, afin d'aider la personne à comprendre le comportement inapproprié et à le réduire;

- Les services à l'enfance et à la famille, afin d'obtenir des services de soutien parental;
- La police, en cas de comportement menaçant.

Les petites blessures

Quel enfant n'a pas subi une écorchure, une égratignure, une ecchymose? Nous faisons tout notre possible pour écarter ces petits périls de l'enfance, mais ils surviendront inévitablement.

Dans ces cas, le personnel vous remettra un formulaire décrivant les détails de l'incident. Une fois signé, ce formulaire sera inséré dans le dossier de l'enfant et on vous remettra une copie du rapport. Ce rapport inclura les démarches du personnel pour éviter qu'un tel incident ne se reproduise.

Les grosses blessures

Nous faisons tout notre possible pour assurer la santé et la sécurité des enfants mais malheureusement, de grosses blessures peuvent arriver durant un camp d'été.

Dans ces cas, le personnel tient le droit d'appeler le parent pour venir chercher l'enfant et donne la recommandation de consulter un médecin. Le personnel vous remettra aussi un formulaire décrivant les détails de l'incident. Une fois signé, ce formulaire sera inséré dans le dossier de l'enfant et on vous remettra une copie du rapport. Ce rapport inclura les démarches du personnel pour éviter qu'un tel incident ne se reproduise.

Le dîner et les collations

Nous demandons aux parents de fournir le dîner et deux collations tenant compte des recommandations du Guide alimentaire canadien. Un dîner et deux collations doivent être en bonne santé et sans noix ni arachides.

Nous allons fournir des collations supplémentaires pour tous les enfants. Un animateur ou une animatrice dans chaque groupe sera responsable de compter le nombre d'enfants présents pour les collations. Si votre enfant n'est pas arrivé à 9 h, c'est votre responsabilité de parent de contacter la superviseure du camp d'été et/ou la coordonnatrice des camps d'été avant 9 h pour confirmer l'absence ou la présence de votre enfant.

Si votre enfant a des allergies ou suit un régime adapté, discutez-en avec la superviseure de votre camp d'été.

L'arrivée et le départ

On ne vous apprend rien en disant qu'habiller ou déshabiller un enfant, ça ne se fait pas toujours en un clin d'œil. Or, le personnel doit s'occuper d'un grand nombre d'enfants.

Vous avez donc la responsabilité d'aider votre enfant à se vêtir et à se dévêtir, de le conduire au camp d'été et d'avertir le personnel de son arrivée ou de son départ.

Puisque l'arrivée, surtout, peut être difficile pour vous et pour l'enfant, la superviseure du camp d'été et le personnel de votre enfant peuvent vous aider à trouver des façons d'assurer une transition en douceur.

C'est aussi l'occasion de prendre le temps de discuter avec l'animateur et/ou l'animatrice de votre enfant. Comment s'est passée sa soirée le soir avant? Et ce matin? A-t-il bien dormi? L'enfant a-t-il un moment mémorable à partager? Nous vous encourageons aussi à prendre quelques minutes pour discuter de toutes les choses importantes qui se passent dans sa vie pour pouvoir mieux répondre à ses besoins durant la journée.

Le calendrier mensuel des services demandés

Toutes les familles n'ont pas le même horaire professionnel ou personnel et parfois, ces horaires changent. Heureusement, nos camps d'été s'y ajustent de semaine en semaine. Mais pour cela, vous devez nous soumettre votre calendrier mensuel!

Dans votre calendrier mensuel, vous indiquez les heures de service dont vous aurez besoin pour la semaine de camp. L'horaire du personnel de votre camp est établi en fonction des calendriers des parents. Vous devez nous soumettre le vôtre au plus tard **deux semaines avant le camp d'été**.

Vers l'approche, nous vous enverrons l'horaire de votre camp pour la semaine. Cet horaire indique l'heure à laquelle vous avez choisi de venir déposer et reprendre votre enfant. Si vous souhaitez reprendre votre enfant plus tôt, c'est toujours possible.

Soumettre votre calendrier, c'est important! Si vous ne le soumettez pas à temps, le nouvel horaire du personnel ne prévoit pas vos besoins. Cela pourrait vous causer des difficultés.

Des normes gouvernementales fixent le nombre d'animateurs et d'animatrices qu'il faut selon le nombre d'enfants présents au cours de la journée, notamment à l'arrivée et au départ. Nous devons les respecter. Donc, si vous n'avez pas soumis votre calendrier mensuel, il se pourrait qu'au début du camp, nous ne puissions pas recevoir votre enfant au moment où vous venez le déposer. Dans ce cas, vous pouvez attendre avec votre enfant dans le camp d'été jusqu'à l'arrivée du prochain personnel prévu pour recevoir votre enfant ou bien repartir avec votre enfant. Si vous choisissez de repartir avec votre enfant et de ne pas revenir au camp d'été, aucun remboursement n'est éligible car sa place dans le camp d'été lui sera toujours réservée.

Aidez-nous à bien vous servir. Dites-nous quand vous aurez besoin de nous!

Vous devez avertir la superviseure ou le superviseur de votre camp d'été si votre enfant va s'absenter lors d'une journée indiquée à votre calendrier.

Nos pratiques de sécurité

Les personnes autorisées à partir avec l'enfant

La routine est la cousine de la sécurité. Pour la sécurité de votre enfant, vous devez nous avertir de tout changement en ce qui concerne les adultes de plus de 18 ans autorisés à partir avec l'enfant. Sans ce préavis, **L'ENFANT RESTE AU CAMP D'ÉTÉ**, même si nous connaissons la personne qui se présente pour venir le chercher. Notre personnel ne peut pas se permettre de prendre cette décision à votre place. Vous devez donc vous assurer de nous avertir de tout changement à votre routine.

Le nom des personnes autorisées à venir chercher l'enfant est indiqué sur la **fiche d'urgence** de votre enfant, qui figure dans le dossier de l'enfant auquel le personnel a accès en tout temps. Nous vous demandons de la revoir pour vous assurer qu'elle contient les bonnes informations. De plus, nous vous demandons de faire une mise à jour dans votre compte Digibot au besoin.

Le registre des présences

Qui est là? Les animateurs et animatrices ont à leur portée la liste des enfants et y notent les présences en indiquant l'heure d'arrivée et l'heure du départ. Cette liste leur permet de savoir quels enfants sont à leur charge en tout temps.

Le droit de garde légale

Si l'enfant fait l'objet d'un droit de garde, le parent ou tuteur ayant ce droit doit fournir une photocopie du document officiel à cet effet. Ce document sera conservé dans le dossier de l'enfant. On doit aviser le camp d'été de tout changement.

Les retards

Les retards, il y en aura, et nous comprenons ça. Mais vous nous avertirez, n'est-ce pas?

Nous demandons que votre enfant se présente le matin à 9 h 00 au plus tard pour bénéficier pleinement de la programmation et afin d'éviter des dérangements dans la routine quotidienne. Nous comprenons que parfois votre enfant arrivera après 9 h. En ce cas, nous vous prions de prévenir le superviseur au moins 24 heures d'avance.

Si vous devez passer prendre l'enfant plus tard que prévu à la fin de la journée, avvertissez-nous pour que votre enfant n'ait aucune inquiétude.

Si le personnel ne reçoit aucune directive en ce sens, 15 minutes après la fermeture, nous contactons les trois personnes autorisées à venir chercher l'enfant. Vous aurez fourni ces trois noms dans le dossier d'admission de l'enfant.

Si ces trois personnes ne peuvent pas être contactées une heure après l'heure de fermeture, l'enfant est considéré comme abandonné. Nous sommes tenus, dans ce cas, de contacter la Société d'aide à l'enfance.

Les frais de retards

Des frais de retard par enfant seront ajoutés à votre facture, à raison de quinze dollars (15 \$) par bloc de 15 minutes. Nous devons appliquer cette politique strictement, donc aucune période de grâce ne vous sera pas accordée.

Nos pratiques de santé

Les enfants malades

Dès l'apparition de symptômes annonçant une maladie quelconque, le personnel vous contactera pour vous le faire savoir. Dès qu'un enfant malade ne peut plus suivre la routine, on doit le retirer du camp d'été et suivre les consignes de [Gestion des cas et des contacts relatifs à la COVID-19 en Ontario](#), que vous trouverez sur notre site web carrefour.ca. Vous avez alors la responsabilité de trouver un autre service de garde jusqu'à la guérison. Aucun remboursement n'est éligible car sa place dans le camp d'été lui sera toujours réservée.

Les maladies transmissibles

Tous les parents vous le diront, de jeunes enfants qui jouent ensemble dans un camp d'été, ça se partage des microbes! En matière de maladies contagieuses, le camp d'été suit les règlements du Service de santé publique de Sudbury. Le guide intitulé [Une once de prévention](#) est une excellente source pour mieux prévenir et contrôler la propagation des maladies dans les services de garde. Nous vous encourageons fortement à le consulter.

Les enfants ne sont pas admis aux camps d'été s'ils présentent des symptômes associés à une des maladies suivantes :

- Une maladie contagieuse, comme la rougeole, les oreillons, la rubéole, la roséole, la varicelle, l'impétigo, la pneumonie, la grippe (influenza), etc. Il faut présenter une note d'un médecin attestant que l'enfant est guéri avant qu'il puisse revenir aux camps d'été.
- Une éruption cutanée non identifiée et non diagnostiquée par un médecin.
- Des poux. Les lentes doivent être complètement éliminées avant que l'enfant revienne aux camps d'été. Nous nous réservons le droit de vous demander de fournir une confirmation d'un service de santé à cet effet.
- La diarrhée et le vomissement. L'enfant est alors retiré du camp d'été et ne peut y revenir que 48 heures après la disparition des symptômes.

En cas de fièvre (101 degrés Fahrenheit ou 38,3 degrés Celsius), nous contactons le parent pour qu'il vienne chercher l'enfant dans un délai d'une heure maximum, afin de protéger la santé des enfants et du personnel.

En cas d'épidémie, nous devons éviter de propager la maladie. C'est pourquoi, si votre enfant manifeste un ou plusieurs des symptômes selon les restrictions en vigueur, nous vous demanderons de venir chercher votre enfant. L'enfant ne peut revenir au camp qu'après 24 h **après la disparition des symptômes**. Si l'épidémie dure plus de 2 semaines, la durée du retrait augmente à 48 h après la disparition des symptômes.

Nous vous contacterons si l'état de santé de votre enfant l'empêche de participer aux activités régulières.

En cas de pandémie, le Carrefour francophone suivra son Plan de grippe pandémique, ainsi que les mesures de dépistage et les recommandations établies par Santé publique Sudbury et districts. Nous pouvons vous fournir ce plan sur demande.

L'administration de médicaments

Si votre enfant doit prendre des médicaments, notre personnel pourra s'en occuper. Le personnel administre seulement des médicaments prescrits et seulement lorsqu'un formulaire d'autorisation est rempli et signé par le parent ou tuteur. **Toutefois, le personnel n'administre pas les médicaments non prescrits ni les médicaments périmés.**

Le médicament doit être dans son contenant original indiquant le nom de l'enfant, le nom du médicament, la posologie, la fréquence, et les instructions d'entreposage. Certaines pharmacies fournissent des feuillets de renseignements sur le médicament; si possible, fournissez-les également. À noter que nous n'administrons pas de médicaments qui ont comme fréquence « au besoin ». Il est important que votre médecin soit très spécifique.

Quelques médicaments seulement peuvent être administrés sans posologie prescrite par un médecin. Les voici :

- Crème pour eczéma;
- Crème pour le soulagement de morsures d’insectes;
- Benadryl pour les enfants qui souffrent d’allergies;
- Baume hydratant pour les lèvres;
- Crème solaire

Tout médicament, qu’il soit prescrit ou qu’il figure dans la liste ci-dessus, doit être inscrit dans le formulaire d’administration de médicaments signé par le parent et doit provenir du parent de l’enfant qui le prendra.

Notez bien : c’est le parent qui doit remettre le médicament au personnel – **L’ENFANT NE PEUT PAS SERVIR D’INTERMÉDIAIRE.**

Les médicaments sont gardés sous clé en tout temps.

Les allergies

Une réaction allergique peut devenir un danger grave. Donc, il faut de la prévoyance et de la vigilance pour protéger votre enfant et les autres enfants qui fréquentent le centre.

Les parents doivent informer le personnel des allergies ou des intolérances alimentaires de leur enfant. Nous déterminerons la politique de gestion des allergies graves au cas par cas.

Vous devez vous assurer que les médicaments d’un enfant ayant une allergie sévère soient présents au camp d’été en tout temps. Si vous oubliez de fournir un médicament, par exemple un EpiPen ou un inhalateur pour l’asthme, votre enfant ne sera pas admis au camp d’été tant que nous n’aurons pas reçu le médicament.

Une liste des allergies des enfants qui fréquentent le camp est postée dans chaque endroit du camp d’été.

Il n’y a aucune trace d’arachides ni de noix dans les aliments que nous servons dans nos camps.

Les besoins médicaux spéciaux

Les parents d’enfants ayant des besoins médicaux spéciaux doivent établir un plan de soins de santé individualisé en collaboration avec le personnel concerné, l’organisme Ressources pour l’enfance et la communauté et tout autre organisme concerné. À cette fin, des rencontres sont organisées par la superviseure du camp. Le plan de soins de santé individualisé est revu et signé annuellement, ou quand une modification majeure doit y être apportée.

Les situations particulières

Les mauvais traitements (soupçonnés ou constatés)

À ce sujet, c'est la loi qui parle. Notre personnel est tenu légalement de signaler immédiatement à la Société d'aide à l'enfance tout cas présumé de mauvais traitements. Lorsqu'un tel avis est émis à la Société d'aide à l'enfance, le personnel en informe la direction des Services à l'enfance du Carrefour francophone.

Les incidents graves

En cas d'incidents sérieux, le personnel prend toutes les mesures nécessaires pour assurer le bien-être de l'enfant, puis il documente le cas. Un rapport est rédigé et envoyé au ministère de l'Éducation dans un délai de 24 heures. Pour connaître notre politique, veuillez consulter le cahier de politiques avec la superviseur du camp. Un formulaire de notification d'incident grave sera affiché sur les lieux pendant 10 jours ouvrables quand il se produit.

Les fermetures imprévues

En toute autre saison, le camp doit fermer ses portes si les services essentiels sont interrompus (eau, chauffage, électricité et transport public) et qu'il est impossible d'assurer un service sécuritaire. Nous vous avertirons par téléphone le plus tôt possible.

Si ces circonstances nous obligent à trouver refuge ailleurs, les directives pour venir chercher vos enfants vous seront communiquées par téléphone. Advenant une tempête, le camp ferme ses portes si l'école qui nous héberge est fermée ou si le transport public est annulé. Vous serez avertis par téléphone et l'information sera diffusée à la radio. **Ces journées ne vous seront pas facturées.**

Dans le cas d'une évacuation, nous vous joindrons par téléphone pour vous avertir de la situation. Nous vous donnerons alors les directives pour venir chercher votre enfant. L'endroit où nous nous rendons en cas d'évacuation est affiché dans les camps d'été.

Les situations d'urgence

Bien que ce soit très rare, les situations d'urgence peuvent survenir. Il vaut mieux être préparé! Le personnel du Carrefour francophone a l'obligation de bien connaître les politiques, les procédures et le plan de gestion d'une situation d'urgence qui sont affichés aux camps d'été. Ces documents, qu'il faut relire régulièrement, comprennent les directives et la marche à suivre du Carrefour francophone lors de situations comme une inondation, un incendie ou une évacuation. Le personnel se fera un plaisir de vous fournir ces documents et d'en discuter avec vous.

Si le camp doit être évacué, le personnel et les enfants se rendent à leur refuge d'urgence prévu. Une fois rendu, le personnel communiquera avec vous pour vous en avertir. Le lieu du refuge d'urgence et le numéro de téléphone en cas d'urgence doivent être affichés aux camps d'été.

Les suggestions et les inquiétudes

Quand quelque chose ne va pas, s'il vous plaît, parlez-nous-en. Le mieux, c'est d'en parler d'abord avec la personne la plus directement concernée. Dans le cas d'un malentendu ou d'un problème, voici, dans l'ordre, les personnes à qui vous pouvez parler :

1. l'animateur et l'animatrice du camp de votre enfant;
2. la superviseure du camp d'été;
3. la coordinatrice des camps d'été, Janelle Dutrisac au 705-675-6493, poste 1119 ou à l'adresse courriel jdutrisac@carrefour.ca;
4. la directrice des Services à l'enfance, Paulette Larocque au 705-675-6493, poste 1105 ou à l'adresse courriel plarocque@carrefour.ca;
5. le directeur général et culturel du Carrefour francophone, Stéphane Gauthier, au 705-675-6493, poste 1103 ou à l'adresse courriel sgauthier@carrefour.ca.

La gestion des plaintes

Le Carrefour francophone se soucie de l'amélioration continue de ses services à l'enfance. À cette fin, nous invitons les parents à soumettre des suggestions et des commentaires. Notre personnel a la responsabilité d'inviter activement les parents à le faire.

Nos clients peuvent aussi présenter une plainte au sujet de nos services par écrit ou oralement.

- Le Carrefour francophone informe sa clientèle au sujet de sa politique de gestion de plaintes.
- Les plaintes seront traitées par le personnel concerné, la direction du service concerné ou la direction générale, compte tenu de la nature de la plainte.
- Les plaintes sont traitées en toute confidentialité et impartialité.
- Toute plainte formelle, qu'elle soit formulée verbalement ou par écrit, est notée et communiquée au personnel-cadre concerné.
- La personne qui soumet une plainte formelle, verbalement [ou par écrit](#), reçoit un accusé de réception dans les trois jours ouvrables et un sommaire des conclusions de l'examen de la plainte dans les trente jours suivant la réception de la plainte.

Rôles et responsabilités

1- Rôle du Carrefour francophone

- 1.1 Informer tous les membres du personnel de la présente politique et de sa procédure.

- 1.2 Informer tous les parents de la présente politique et de sa procédure.
- 1.3 Aider toute personne qui le désire à formuler une plainte.
- 1.4 Répondre à la personne dans un délai de trois jours ouvrables suivant la plainte.
- 1.5 Traiter la plainte et gérer le dossier jusqu'à ce qu'il soit clos (une réponse sera fournie à la personne dans un délai de trente jours).

2- Rôle du client

- 2.1 Communiquer efficacement avec le Carrefour francophone pour maintenir une bonne entente.
- 2.2 Expliquer le problème clairement par écrit, au téléphone ou en personne et collaborer au traitement de la plainte.
- 2.3 Accorder aux personnes concernées le temps nécessaire pour apporter des correctifs s'il y a lieu.
- 2.4 La personne qui soumet une plainte peut conserver l'anonymat si elle le demande.
- 2.5 Les clients peuvent soumettre des suggestions ou des commentaires respectueux en tout temps.

Le respect de la confidentialité

En ce qui concerne les interactions avec les clients ou les personnes qui demandent d'être clients, le Carrefour francophone s'engage à assurer une confidentialité appropriée.

Par conséquent, le Carrefour francophone ne doit pas :

1. Rencontrer des parents ou des clients dans des lieux qui n'offrent pas un accès physique et une confidentialité appropriée;
2. Recueillir, utiliser ou communiquer des renseignements personnels sans motif valable, selon les lois en vigueur;
3. Avoir recours à des méthodes de collecte, de révision ou d'entreposage de renseignements personnels qui ne protègent pas adéquatement l'information contre l'accès non autorisé;
4. Manquer de communiquer clairement aux clients la nature des services offerts;
5. Manquer d'aviser les clients de l'existence de cette politique et d'un processus d'appel pour ceux qui croient que leurs droits ont été brimés par l'application de la politique.

Vos droits comme clients sont très importants pour nous. Si vous sentez qu'une ou plus d'une des situations énumérées ci-haut a eu lieu, nous vous encourageons à communiquer avec ces personnes dans l'ordre suivant :

1. la Gestionnaire des opérations, Nicole Lebel, au 705-675-6493, poste 1114 ou à l'adresse courriel nlebel@carrefour.ca;

- la directrice des Services à l'enfance, Paulette Larocque, au 705-675-6493, poste 1105 ou à l'adresse courriel plarocque@carrefour.ca;
- le directeur général et culturel du Carrefour francophone, Stéphane Gauthier, au 705-675-6493, poste 1103 ou à l'adresse courriel sgauthier@carrefour.ca.

Nos pratiques administratives

Les paiements

Les bons comptes font les bons amis, dit le proverbe. Vous devez effectuer votre paiement dès le moment de l'inscription. Votre inscription n'est confirmée qu'une fois le paiement traité.

Malheureusement, votre inscription au camp d'été sera archivée si vous ne payez pas votre facture.

Vous pouvez payer votre facture par STRIPE directement dans le portail Parents sur Digibot.

Un reçu officiel aux fins de l'impôt vous sera envoyé par courriel ou par la poste au début de la nouvelle année.

Les enfants de 6 ans et moins inscrits dans les camps d'été à un site où nous avons des services de garde agréés seront éligibles à recevoir la subvention de SPANJE ce qui réduira les frais de 52,75%.

Camp	Tarif pour camp	SPAGJE Rabais de 52.75 % (familles non subventionnés)	Frais réduits à compter du 1 ^{er} janvier 2024 (minimum 12 \$ par jour)
Camp de légo (6-12 ans) *pleine semaine	280,00 \$		
Camp de danse (6-12 ans) *pleine semaine (+ jour férié)	224,00 \$		
Camp de théâtre (6-12 ans) *2 semaines	560,00 \$		
Camp plein air agréé (4-5 ans) *pleine semaine	280,00 \$	- 147,70 \$	132,30 \$
Camp plein air agréé (6-12 ans) *pleine semaine	280,00 \$		
Camp plein air agréé (4-5 ans) *jour férié + 4 jours de camp	224,00 \$	- 118,16 \$	105,84 \$

Camp plein air agréé (6-12 ans) *jour férié + 4 jours de camp	224,00 \$		
--	-----------	--	--

Les frais de garde réduits par le SPAGJE

En mars 2022, l'Ontario a signé une entente historique avec le gouvernement fédéral afin de réduire les frais de garde dans les centres de la petite enfance agréés à une moyenne de 10 \$ par jour d'ici septembre 2025.

Le Carrefour francophone est inscrit au Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE), qui régit cette entente entre la province de l'Ontario et le gouvernement du Canada.

Notre participation au SPAGJE nous aidera à continuer d'offrir des services de garde de haute qualité qui soient accessibles, abordables, inclusifs et durables. Dans un premier temps, les familles ont vu une réduction moyenne de 25 % rétroactive au 1^{er} avril 2022 et la réduction a atteint 50 % en décembre 2022.

La réduction des frais par l'entremise du SPAGJE vise les enfants de moins de six ans et tout enfant qui atteint l'âge de six ans entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2023.

Les tarifs sont établis en fonction du nombre d'heures de garde réelles et du groupe d'âge auquel l'enfant appartient. Voici le tableau des frais pour nos divers programmes, ainsi que le rabais dû au SPAGJE.

N.B. Le rabais SPAGJE est inclus pour les enfants en maternelle ou en jardin qui ont atteint l'âge de six ans avant le 30 juin 2023 qui fréquentent les Tremplins, les camps de jour, les camps de décembre et les camps de mars dans un centre agréé. Le groupe d'âge de 6 ans à 12 ans n'est pas admissible au rabais du SPAGJE.

Rabais SPAGJE pour les familles subventionnées : les familles subventionnées recevront un rabais de 50 % sur leur contribution parentale mensuelle calculée par la Ville du Grand Sudbury et ne sont pas visées par le tarif minimum de 12 \$/jour. Ce calcul est en vigueur depuis le 31 décembre 2022.

Tout changement aux tarifs sera communiqué aux parents 30 jours précédant le changement.

Préavis pour retirer un enfant et remboursement

La vie ne va pas toujours comme on le prévoit. Pour toutes sortes de raisons valables, il se peut que vous voulez retirer votre enfant de nos services.

En cas de retrait de camp d'été, voici votre politique d'annulation:

L'inscription à un camp d'été peut être annulée en remplissant un formulaire d'annulation. Si l'annulation est faite à 10 jours ouvrables avant le début de la semaine du camp, 80% des frais seront

remboursés. Si l'annulation est faite à 5 jours ouvrables avant le début de la semaine du camp, 65% des frais seront remboursés. L'annulation à moins de deux jours ouvrables de la semaine du camp ne donne droit à aucun remboursement.

La direction se réserve le droit de retirer un enfant pour des motifs valables.

Les absences

Votre enfant devra-t-il s'absenter pour la journée? Dans ce cas, nous vous prions de nous contacter avant 9 h 00. Même si votre enfant est absent, sa place a été réservée pour la journée, donc cette journée vous sera facturée.

Pour toutes questions des camps/paiements, communiquez avec Janelle Dutrisac au 705-675-6493, poste 1119 ou à l'adresse courriel jdutrisac@carrefour.ca;

La suspension du service

Le Carrefour francophone peut suspendre ses services à un enfant si le parent ou le tuteur :

- Ne respecte pas les politiques;
- Ne se conforme pas aux heures d'ouverture du camp d'été;
- A un comportement agressif, verbal ou physique envers le personnel ou toute autre personne fréquentant le centre;
- Ne collabore pas avec le personnel lors de demandes visant à :
 - permettre des observations écrites des comportements de son enfant; ou à
 - discuter de l'élaboration d'un plan de soutien ou d'un plan d'intervention.

Après la mise en œuvre d'un plan d'intervention, de son évaluation et des discussions avec vous, si notre équipe constate que nos services n'arrivent pas à répondre aux besoins de votre enfant, la direction des Services à l'enfance vous avisera par lettre du fait que votre enfant n'est plus admis à nos programmes. Un enfant suspendu peut être réadmis deux ans après la date du renvoi.

Aide financière

La Ville du Grand Sudbury peut vous aider à payer une partie ou l'ensemble des coûts associés aux CPE autorisés de qualité. Pour faire une demande, faites le 705-674-4455 ou le 311.

La liste d'attente

Inscription sans frais à la liste d'attente

Si le camp auquel vous voulez inscrire votre enfant est complet, ne vous en faites pas, vous pouvez toujours l'ajouter sur la liste d'attente et notre équipe communiquera avec vous dès qu'une place se libère. Sachez que vous aurez un maximum de 24h à accepter ou refuser la place offerte avant que cette place soit offert à la prochaine famille.

Formulaire de consentement

Je confirme que j'ai lu et que je comprends le Petit guide des parents et les politiques indiqués dans ce document. Je m'engage donc à respecter ces politiques et procédures.

Nom de l'employé/parent/tuteur/bénévole/étudiant

Signature

Date

Signature du superviseur

Date

27, rue Larch, Sudbury (Ontario) P3E 1B7

705-675-6493

[carrefour.ca](https://www.carrefour.ca)